



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédagogie

Question écrite n° 112142

Texte de la question

M. Bernard Depierre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les méthodes d'apprentissage dispensées dans les établissements scolaires de classe préparatoire. Il existe deux principales méthodes d'apprentissage de la lecture : la méthode syllabique et la méthode globale. Aujourd'hui, 40 % des enfants sortant du primaire éprouveraient des difficultés de lecture et d'écriture, 15 % des élèves de CM2 ne les maîtrisent pas. Or pour tout individu, tant sur un plan d'épanouissement personnel que pour son avenir scolaire et professionnel, savoir lire et comprendre ce qu'il lit est essentiel. De nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine, les unes défendant la méthode globale, les autres défendant la méthode syllabique. Ainsi, il souhaiterait savoir les mesures qu'envisage le Gouvernement afin de remédier à une telle situation.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est très attentif à tous les aspects qui concernent l'apprentissage et le développement de la lecture. Dans le cadre des nouveaux programmes entrés en application à la rentrée scolaire 2008-2009 dans toutes les classes de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire, les instructions sont claires. « Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots... », il est précisé quelques lignes plus loin dans le même texte : « Dès le cours préparatoire, tels que les élèves s'entraînent à déchiffrer... » Ces principes sont ensuite détaillés dans la progression désormais intégrée au programme lui-même. C'est donc très explicitement la méthode syllabique qui est présente. Afin d'aider les enseignants, l'éducation nationale met à leur disposition des outils de travail, strictement conformes au programme, tels que le DVD « apprendre à lire », le document « Lire au CP ». Des recherches sont actuellement en cours sous la direction d'universitaires, avec le soutien actif du CNRS, pour définir les modalités les plus efficaces de cet apprentissage et mettre à disposition des maîtres de nouveaux outils validés par une évaluation indépendante. Un dispositif d'évaluation des acquis de tous les élèves a été mis en oeuvre pour mieux fixer les attentes et vérifier l'atteinte des objectifs à chacun des paliers du socle commun. Enfin, des dispositifs nouveaux - l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau - sont désormais disponibles pour aider les élèves, dès qu'une difficulté apparaît.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112142

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6774

Réponse publiée le : 22 novembre 2011, page 12325